

## REUNION du 05 mars 2020

**Convocation** : le 29 février 2020, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 05 mars 2020 à 20h00

### **Ordre du Jour :**

- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019
- Budget primitif 2020
- Informations et Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 05 mars 2020, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

**Etaient présents** : Jacques Scheuner, Annie Bel, Philippe Donche, Laurence Frapsauce, Carole Venant, Hervé Périllat, Pierre Chautemps, Christian Nambride, Gilles Sauthier, J-P Thevenod, Audrey Belossat

**Absente excusée** : Christine Billieux

**Absents** : Damien Sauthier, G. Tritter

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

### **■ Compte de gestion 2019 :**

Le conseil municipal émet un avis favorable aux comptes de gestion de Mme Baud, Percepteur à St-Jeoire pour le budget général.

### **■ Compte administratif 2019 :**

Le conseil municipal approuve

- le compte administratif du budget général, présenté par Mme Carole Venant, adjoint au Maire qui présente un résultat positif définitif de 470 275,82 €

### **■ BUDGET 2020**

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 1 061 300.00 €
- en section d'investissement à 607 150.00 €

### **■ Questions diverses :**

Le conseil municipal refuse, à l'unanimité, l'indemnité de conseil 2019 demandée par Madame Catherine Baud, perceptrice de Saint-Jeoire.

Monsieur le Maire informe le conseil que la machine à laver le sol de la salle polyvalente est à nouveau en panne. Il présente un devis de réparation d'un montant 874 euros HT. Le technicien a proposé une machine de remplacement à câbles d'occasion pour un montant de 1300 euros HT. Il est demandé de se renseigner auprès du fournisseur TENNANT à Sévrier afin de se positionner au mieux.

Monsieur Philippe Donche présente le projet de mémoire en défense de Maître Duverneuil concernant l'affaire nous opposant aux consorts Grillet Aubert. A l'unanimité, les membres présents ont affirmé avoir reçu toutes les informations nécessaires joints à la convocation pour la réunion d'approbation du PLU du 28/05/2019.

Monsieur Hervé Périllat réitère sa demande concernant la clé du local communal dit « Le Corbillard » le local lui sera ouvert quand il en fera la demande : aucune clé ne sera remise à l'ACCA.

**Fin de séance 21h30**